

Compte de participation de la Canada-Vie – avoirs en actions

Excluant les anciens blocs d'affaires de la New York Life et de CrownVie



Précisions sur le compte

au 31 décembre 2018

Volume du portefeuille : 1 297,7 millions de dollars

Proportion de la totalité des actifs dans le compte de participation de la Canada-Vie^{MC} : 18,8 pour cent

Lignes directrices de placement

Les avoirs en biens immobiliers sont gérés par la société Conseillers immobiliers GWL inc. (CIGWL). CIGWL est une filiale en propriété exclusive de La Great-West, compagnie d'assurance-vie qui compte huit bureaux dans les grands centres canadiens.

Les avoirs en actions ordinaires sont gérés par GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC). Les portefeuilles d'actions sont diversifiés selon les caractéristiques de croissance et de revenu ainsi que selon le style de gestion, par l'entremise des divisions de gestion de placements de GLC : Gestion d'investissements GWL (GIGWL) et Gestion d'investissements Laketon (Laketon). Chaque division utilise ses propres style, processus et philosophie de placement. Les fonds constituent des portefeuilles diversifiés d'actions de sociétés cotées en Bourse, principalement des titres canadiens.

La plupart des avoirs en actions privilégiées sont gérés directement par le secteur chargé des obligations, qui gère les placements en obligations du compte général au Canada pour la Canada-Vie.

Placements selon le gestionnaire

au 31 décembre 2018

	En millions de dollars	En pourcentage
Gestionnaires de fonds d'actions		
GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée		
GIGWL	452,0 \$	34,8 %
Laketon	537,6 \$	41,4 %
CIGWL	299,3 \$	23,1 %
Gestion directe	8,8 \$	0,7 %
Total des actifs investis dans des actions	1 297,7 \$	100,0 %

Composition de l'actif

au 31 décembre 2018

Type d'action	En millions de dollars	En pourcentage
Actions ordinaires	930,1 \$	71,7 %
Immobilier	358,8 \$	27,7 %
Actions non cotées en Bourse	8,8 \$	0,7 %
Total des actifs investis dans des actions	1 297,7 \$	100,0 %

À noter :

- Les valeurs d'actif sont fondées sur les Normes internationales d'information financière (IFRS) établies par le Conseil des normes comptables internationales (IASB) et en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011.
- Il est possible que, dans le présent rapport, les chiffres soient arrondis.

Compte de participation de la Canada-Vie – avoirs en actions

Excluant les anciens blocs d'affaires de la New York Life et de CrownVie



Actions ordinaires selon le secteur

au 31 décembre 2018

Secteur	En pourcentage
Banques	26,2 %
Énergie	13,3 %
Fiducies de placement immobilier	7,4 %
Télécommunications	6,6 %
Transports	5,4 %
Tous les autres secteurs	41,1 %

Principaux avoirs

au 31 décembre 2018

	Pourcentage des avoirs en actions ordinaires	Pourcentage de la totalité des actifs du compte de participation
Banque Toronto-Dominion	7,3 %	1,0 %
Banque Royale du Canada	7,3 %	1,0 %
Banque de Nouvelle-Écosse	5,9 %	0,8 %
Suncor Énergie Inc.	3,4 %	0,5 %
Brookfield Asset Management Inc.	2,8 %	0,4 %
Banque de Montréal	2,8 %	0,4 %
Rogers Communications Inc.	2,7 %	0,4 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2,6 %	0,4 %
Enbridge Gas Distribution Inc.	2,3 %	0,3 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,3 %	0,3 %
Total des principaux avoirs	39,4 %	5,7 %

Rendements historiques moyens

au 31 décembre 2018

	1 an (2018)	2 ans (2017–2018)	3 ans (2016–2018)	4 ans (2015–2018)	5 ans (2014–2018)	10 ans (2009–2018)
Actions	(3,9) %	2,8 %	7,3 %	4,9 %	6,0 %	10,5 %
Indice de rendement total composé S&P/TSX	(8,9) %	(0,3) %	6,4 %	2,5 %	4,1 %	7,9 %
CPG de 5 ans	1,7 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,6 %	1,7 %

Les données relatives au rendement sont fournies à titre d'exemple seulement et font état du rendement passé, lequel n'est pas nécessairement une indication du rendement futur.

Le rendement des actions du compte de participation reflète le rendement des avoirs en actions couvrant les passifs et l'excédent, après déduction des frais de placement. Le rendement des actions du compte de participation est calculé conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) établies par le Conseil des normes comptables internationales (IASB) en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011.

Le rendement des actions ordinaires est évalué selon la valeur du marché, c'est-à-dire qu'il n'est pas nivelé. Depuis l'adoption des IFRS, le 1^{er} janvier 2011, les rendements des titres immobiliers sont aussi évalués selon la valeur du marché. Le rendement des actions contribue aux résultats globaux du compte total de participation au chapitre des placements.

Le rendement de l'indice de rendement total composé S&P/TSX comprend le réinvestissement des dividendes. © TSX Inc., 2019. Tous droits réservés.

Le rendement des certificats de placement garanti (CPG) de cinq ans correspond au rendement nominal à l'échéance d'après les données du document CANSIM, tableau 176-0043, série V122526 de Statistique Canada (site Web de Statistique Canada) en date du 8 février 2019. Pour chaque année civile, la moyenne des taux mensuels des CPG a été utilisée.